

CAS MECHAIN – DOCUMENT 2

Informations sur la participation des salariés aux bénéfices et sur la provision pour investissement

A la clôture de l'exercice N-1, à l'issue des travaux comptables de fin d'exercice, le compte 1424 « Provisions Pour Investissement » se présente ainsi :

1424 Provisions Pour Investissement				
Dates	Libellés	Débit	Crédit	Solde
31/12/N-5	Dotations à la provision pour investissement au titre de la participation de l'exercice N – 6		24 000.00	24 000.00
31/12/N-4	Dotations à la provision pour investissement au titre de la participation de l'exercice N – 5		15 000.00	39 000.00
31/12/N-3	Dotations à la provision pour investissement au titre de la participation de l'exercice N – 4		12 000.00	51 000.00
31/12/N-2	Dotations à la provision pour investissement au titre de la participation de l'exercice N – 3		11 000.00	62 000.00
31/12/N-1	Dotations à la provision pour investissement au titre de la participation de l'exercice N – 2		13 000.00	75 000.00

Montant de la participation des salariés au titre des deux derniers exercices :

Exercices	N-1	N
Participation légale	42 000.00	44 000.00
Participation supplémentaire	29 000.00	32 000.00
Participation totale	71 000.00	76 000.00

Le 1^{er} avril N+1, l'assemblée générale autorise le transfert de la participation de N en réserve spéciale.

Le 1^{er} juin N+1, la participation des salariés aux résultats de l'exercice N est inscrite dans un fonds de participation.

Les prélèvements sociaux sont décomptés au taux de 12 %.